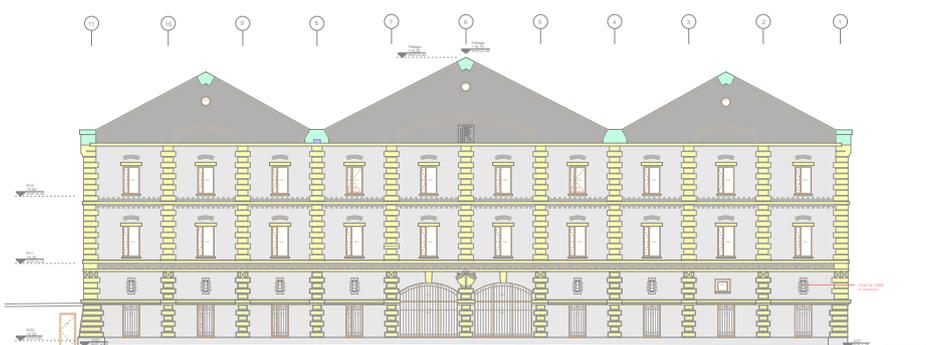




FACADE SUD-OUEST



FACADE NORD-OUEST

CLOTURE SUR QUAI - FACE QUAI

CLOTURE SUR QUAI - FACE JARDIN

PRIX DU PROJET CITOYEN 2013

Créé en 2001, à l'initiative de l'Unsfa (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes) et placé sous le haut parrainage du Ministre de la Culture, le Prix du Projet Citoyen distingue une démarche concertée, exemplaire, mise au service des projets d'architecte, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage (programmation, études et réalisation suivies après construction...).

Les critères de sélection

LE PRIX EST ATTRIBUÉ À UNE ÉQUIPE RÉUNISSANT :

- LE MAÎTRE D'OUVRAGE : COLLECTIVITÉ, BAILLEUR, MAÎTRE D'OUVRAGE PRIVÉ, COMITÉ DE QUARTIERS, ASSOCIATION.
- LE MAÎTRE D'USAGE : UTILISATEUR, HABITANT, RÉSIDENT,
- LE MAÎTRE D'ŒUVRE : REPRÉSENTÉ PAR L'ARCHITECTE AVEC L'APPUI ÉVENTUEL DE PAYSAGISTE, URBANISTE, SCÉNOGRAPHE.
- LES PROJETS RETENUS À CONCOURIR DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTATIFS D'UNE CONCERTATION ENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE, MAÎTRE D'USAGE ET MAÎTRE D'ŒUVRE.
- L'OPÉRATION PRIMÉE DOIT ASSOCIER À LA DÉMARCHE DE CONCERTATION LA PRISE EN COMPTE DE L'EXPRESSION ARCHITECTURALE.
- L'OPÉRATION DOIT ÊTRE TERMINÉE DEPUIS MOINS DE 3 ANS.

L'Unsfa est une union de syndicats professionnels organisée de façon territoriale qui regroupe les architectes qui désirent confronter leurs expériences et faire évoluer ensemble et de façon responsable les conditions d'exercice de leur profession.

En 2001, lors d'une assemblée des responsables fédéraux, l'idée d'une maîtrise d'usage objectivée, identifiée dans le processus du projet a été mise en parallèle des deux fonctions du projet : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre exercée par l'architecte.

Quelle est la pérennité du projet réalisé si son appropriation n'est pas préparée, élaborée ?

Comment gérer un programme inadapté aux aspirations réelles des habitants ?

Comment permettre au projet d'exister dans un climat de suspicion ?

Ainsi naît le Prix du projet citoyen destiné à mettre en exergue les pratiques innovantes et à récompenser ce trio vertueux : maître d'ouvrage, architecte maître d'œuvre et maître d'usage quand ils ont su trouver ensemble les voies de la réussite.

Le Prix du projet citoyen, sous l'égide du Ministère de la Culture, reconnaît à l'utilisateur sa qualité de maître d'usage et honore conjointement les acteurs d'un parcours ayant conduit à une véritable co-production du projet : habitants et usagers ayant participé à l'opération, maître d'ouvrage ayant su rassembler toutes les énergies, auteur architecte ayant su intégrer ces dynamiques communes.

PRIX 2013

L'excellente cuvée 2013 montre, une fois de plus, la conviction et l'esprit d'innovation des acteurs de l'acte de bâtir. Les trois récipiendaires se sont vu remettre leur prix le vendredi 4 octobre, à la Cité de la Mode et du Design à Paris, en la présence de : Marie-Françoise Manière, présidente de l'Unsfa, Dominique Riquier-Sauvage, présidente d'honneur de l'Unsfa, membre du Conseil économique, social et environnemental, de Xavier Soule, P-DG d'ABVENT- Architecte, Agence VU' et de Sabine Fournal, responsable du Prix du projet citoyen, chargée de communication.

Composition du jury

Président

Jean-Michel Fradkin,
Architecte, Lauréat 2012

Membres

Isabelle Chinardet cantineau, rédactrice en Chef de "Passion Architecture"
Antoine Daudré Vignier, vice-président chargé du juridique
Dominique Errard, rédacteur en chef délégué Groupe Moniteur
Sabine Fournal, responsable du Prix du projet citoyen, chargée de communication

Régis Hounkpe, chargé de mission, responsable du pôle Société et Relations Internationales Les Eco Maires

Claude Girardet, architecte
Aminata Koné, secrétaire générale Confédération Syndicale des Familles
Frédéric Lefevre, Enseignant à l'ENSA Paris-Val de Seine - Prospectiviste - Architecte

Marie-Françoise Manière
Présidente Unsfa - Architecte

Florence Masson, conseillère technique au département ville, urbanisme et

habitat de l'AMF Association des Maires de France

Christine Piqueras, sous-directrice de l'Architecture et de la qualité de la construction et du cadre de vie Ministère de la Culture et de la Communication - DG des Patrimoines

Dominique Riquier-Sauvage, présidente d'honneur de l'Unsfa, membre du Conseil économique, social et environnemental

Xavier Soule, P-DG d'ABVENT- Architecte, Agence VU'

LES PRIMÉS

LAURÉAT

Le projet Darwin



ARCHITECTE

SARL OLIVIER MARTIN ET

VIRGINIE GRAVIÈRE

REPRÉSENTÉ PAR : OLIVIER

MARTIN ET VIRGINIE GRAVIÈRE

Darwin éco-système : un éco quartier tertiaire et commercial dédié à la transition écologique de l'économie et aux cultures urbaines - Bordeaux (33)

Le Darwin écosystème est un projet urbain, porté par un groupe de PME privé (EVOLUTION), localisé dans la friche militaire de la caserne Niel (Quai des Queyries, rive droite) au sein du futur éco-quartier Bastide-Niel.

L'objectif était de créer les conditions optimales au développement responsable des entreprises évoluant dans les secteurs de l'économie verte et créative. Bureaux, commerces et services s'y sont installés dans un esprit de collaboration étendue, de mutualisation de moyens, de mixité sociale, de transition écologique... une philosophie entrepreneuriale alternative tendant vers la sobriété énergétique et l'entrepreneuriat social.



MAÎTRE D'OUVRAGE

SAS DARWIN-BASTIDE

TYPE D'ORGANISME: SAS.

LA SAS DARWIN BASTIDE EST UNE

FONCIÈRE CRÉÉE POUR PORTER LE

PROJET D'UN POINT DE VUE

FINANCIER ET JURIDIQUE

Le Darwin éco-système regroupe aussi bien des entreprises issues de l'économie verte et créative au sein de sa pépinière mais accueille également de nombreuses associations notamment de cultures urbaines. Enfin DARWIN s'adresse aussi au grand public, invité lors des nombreux événements organisés à Darwin et consulté dès les prémices du projet.

Le Darwin éco-système incarne la volonté d'entrepreneurs privés qui ont porté à bras le corps le projet, convaincus par l'urgence du défi écologique contemporain de reconvertir une friche militaire en symbole de l'éco-rénovation et d'une économie plus responsable. Porte d'entrée d'un futur éco-quartier bordelais – la ZAC Bastide-Niel – ce projet multidimensionnel revendique une approche engagée au bénéfice de la transition écologique, de la coopération économique et des cultures urbaines. Depuis 2012, s'y développe un pôle d'activités dédié à l'économie verte et créative: 52 entreprises et 18 associations ont déjà rejoint l'aventure.

On ne peut que saluer cette association parfaite entre maître d'ouvrage, architecte maître d'œuvre et maître d'usage et qu'adhérer à ce projet aussi esthétique que fonctionnel sans oublier l'aspect primordial : l'humain.

MAÎTRE(S) D'USAGE

EVOLUTION SAR.

EVOLUTION AGIT EN TANT QUE

MOD SUR LE PROJET DONT IL EST À

L'ORIGINE DE LA CONCEPTION ET DU

DÉVELOPPEMENT.





PRIX SPÉCIAL

Construction d'une école à Savanette (Haïti)

ARCHITECTE

FONDATION ARCHITECTES DE L'URGENCE
REPRÉSENTÉ PAR PATRICK COULOMBEL

MAÎTRE D'OUVRAGE

"DONNE TON CŒUR POUR HAÏTI"
VIA LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE
RADIODIFFUSION RADIO FRANCE,
COLLABORATION DE GBH SFR,
L'ASSOCIATION PATRICK BOURRAT,
YVES ROCHER, LA FONDATION
VARENNE

MAÎTRE D'USAGE

INSTITUT MIXTE «GÉNÉRATION DE
LA RONDE» DE SAVANETTE -
ÉCOLE

Une belle histoire
Pauline Auguste est haïtienne et travaille à la maison de la Radio, à Paris, à l'acheminement du courrier. Grâce à son association «Donne ton cœur pour Haïti», composée d'Haïtiens émigrés en France, quelques mois après le séisme du 12 janvier 2012, elle est allée frapper à la porte du président de Radio France, Jean-Luc Hee pour le convaincre de l'aide à reconstruire l'école d'un petit village de sa région. «Nous avons été touchés par ce qui s'est passé en Haïti en 2010 et nous avons réussi à rassembler 300.000 euros pour cette opération», explique le président de Radio France, Jean-Luc Hees.

Savanette est une commune rurale d'Haïti. 30 000 personnes y vivent, essentiellement de l'agriculture et de l'artisanat. Etant difficile d'accès, Savanette est relativement exclue des circuits de l'aide internationale, même après le séisme de janvier 2010.

Le bâtiment qui tient lieu d'école est sans eau, sans électricité et sans latrines. Depuis le séisme du 12 janvier 2010 les familles quittent Port au Prince, dévasté par cette catastrophe, pour retourner dans leur village. Le flux de nouveaux écoliers rend la situation encore plus intenable.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'aide de la Fondation Architectes de l'Urgence (FAU). La sollicitation de la petite association d'expatriés haïtiens, "Donne Ton Cœur pour Haïti", mobilise le groupe Radio France qui s'engage à communiquer autour de la petite école de Savanette et sollicite la Fondation Architectes de l'Urgence. Cette implication permet de faire appel à la générosité de grands partenaires privés.

La Fondation Architectes de l'Urgence accepte de prendre en charge la construction d'une école, en s'engageant à assurer un réel accompagnement technique du projet et le suivi des travaux. Elle commence véritablement à travailler après avoir rencontré les futurs usagers du lieu et étudié les spécificités locales en octobre 2011. Une dernière opération de communication menée par Radio France sur ses antennes en janvier 2012 vient boucler le budget : les recettes sont suffisantes pour débiter la construction...

Résultat : l'école de Savanette accueille plus de 200 élèves dans des bâtiments durables et résistants aux risques sismiques et cycloniques avec cinq salles de classe, un préau, un bâtiment pour la restauration et un bâtiment pour les sanitaires.

Les bâtiments étant composés en partie de bardage bois, les bois ont été rigoureusement sélectionnés en prenant en compte à la fois leur qualité et leur provenance.

L'association "Bibliothèques Sans Frontières" a également assuré la livraison de manuels scolaires. L'association "Donne ton cœur pour Haïti" assure aujourd'hui le bon déroulement de la vie scolaire et la formation continue des professeurs.





MENTION

Habiter le coteau à Ivry

Une coopérative d'habitants en société civile coopérative de construction

ARCHITECTE

SCOP ATELIER 15 Ivry
REPRÉSENTÉ PAR AGNÈS POLINE

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAIRIE D'IVRY SUR SEINE

MAÎTRE D'USAGE

SCCC COOP COTEAU

Le projet Coop Coteau fait partie d'un projet plus étendu, entamé par l'Atelier 15 au début des années 2000. Au départ, il y a ce terrain sur le coteau de la vallée de la Seine à Ivry-sur-Seine (94), situé trois rues après celle où est implanté l'Atelier 15. Le coteau de la vallée de la Seine est cet élément de géographie parisienne de transition entre le plateau des monts d'Ivry et la plaine fluviale de la Seine, qui démarre à la hauteur de la montagne Sainte Geneviève et va s'évanouir à Choisy-le-Roi.

L'initiative citoyenne comme alternative : la constitution d'une nouvelle maîtrise d'ouvrage. C'est sous une forme expérimentale de maîtrise d'ouvrage que la seconde tranche du projet est conduite. Dès septembre 2010, un groupe de familles commence alors à se constituer, toutes issues du parc social locatif de la ville d'Ivry. Une vingtaine de familles travaillent alors à l'émergence d'un groupe solide qui pourra assurer les savoirs d'usages sur le projet. Sur la base des connaissances apportées par Atelier 15, de sa qualité de maître d'œuvre en position rétroactive, et de la capacité du groupe à également s'autoformer sur les questions financières, juridiques, techniques, assurancielles et statutaires, le groupe devient officiel sous la forme d'une SCCC (Société Civile Coopérative de Construction) qui associent les dix foyers dans le capital alloué à la construction et dans les statuts de laquelle l'engagement est pris d'une clause anti-spéculative.

La SCCC Coop Coteau naît officiellement en juillet 2012. Le groupe travaille au montage d'un projet "commun" où le commun est moins à entendre au sens d'un projet de vie commune qu'au sens de l'union des forces (économiques, politiques, techniques,...) que chacun apporte. Le but n'est pas de produire de l'entre-soi, mais de mutualiser des capacités pour faire peser et valoir collectivement une interpellation citoyenne qui amène à prendre part et être un acteur à part entière de la production du cadre bâti de nos villes.

L'opération répond au label BBC et se distingue par sa construction bois optimisée.



LISTE DES SÉLECTIONNÉS

Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage	Maître d'usage	Nom du projet
Iga DOLOWY ENET-DOLOWY	Amiens Aménagement	Habitants, professionnels de la promotion immobilière, bailleurs, élus, association	Paul Claudel, la tranche 4 : Création d'un nouveau quartier
François HAMELIN HAMELIN & GROLEAU	Institut National des métiers d'Arts	Musée National de la Renaissance - Château d'Ecouen	Structure forestière dans le parc du château d'Ecouen
Pekka LITTOW Littow Architectes	KYLA - Vincent MONTEUX	KYLA	Bâtiment de bureaux Kylä
Pekka LITTOW Littow Architectes	Laurent FIEVET	Anna RUOHONEN	Petite maison de couture Anna Ruohonen
Stéphanie DUFFING	Communauté de Communes des Isles du Doubs	Espace sportif des Isles du Doubs	Espace Multisports couvert
Marc DAUFRESNE DAUFRESNE, LE GARREC et ASSOCIÉS	Association d'Hygiène Sociale de Franche Comté	Association d'Hygiène Sociale de Franche Comté	Maison d'accueil spécialisée MAS de François (25)
Matthieu POITEVIN et Pascal REYNAUD ARM architecture- SELARL POITEVIN REYNAUD	SCIC-SA BDM (Société Coopérative d'intérêt collectif) Friche la Belle de Mai	SCIC-SA BDM (Société Coopérative d'intérêt collectif) Friche la Belle de Mai, composé de 29 associés	La Friche La Belle de Mai : Le Panorama, phase Marseille-Provence du Schéma Directeur Jamais 2 sans 3
Guy MARONESE et Max SAVOYE MARONESE-SAVOYE Architectes	Communauté de communes de TARN AGOUT	Espace ressources : CCAS, point emploi et bureaux création.	Réhabilitation d'un ancien abattoir en site classé à l'inventaire du patrimoine
Olivier MARTIN et Virginie GRAVIÈRE	SAS DARWIN-BASTIDE	EVOLUTION	Darwin éco-système : un éco quartier tertiaire et commercial dédié à la transition écologique de l'économie et aux cultures urbaines.
Laurence BERTAUD	Commune de Saint-Mesmes	Les enseignants de l'école	Construction d'un groupe scolaire de deux classes, d'une salle de motricité et d'une bibliothèque.
Christophe FLACHAIRE	Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure	Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure	Dojo intercommunal
Nicolas CAPILLON	Commune de Virey-Le-Grand	Mairie de Virey-Le-Grand	TROUVER SA PLACE - Construction de la nouvelle mairie sur la place du village et réaménagement des espaces publics du centre village.
Patrick COULOMBEL Fondation Architectes de l'Urgence	Donne ton cœur pour Haïti via La Société Nationale de Radiodiffusion Radio France, Collaboration de GBH SFR, l'association Patrick Bourrat, Yves Rocher, La Fondation Varenne	Institut Mixte «Génération de la Ronde» de Savanette - Ecole	Construction d'une école à Savanette (Haïti)
Marjorie BOLIKIAN	Grand Site Sainte Victoire	Grand Site Sainte Victoire	Réhabilitation de la Ferme de Bearecueil en locaux administratifs et techniques.
Philippe LOYER Atelier Loyer Architectes	HABITAT 35	Confidentiel, représenté par Robert DUMAY	L'HERMITAGE «Ecole des garçons» - Rénovation de l'ancienne école mairie et construction neuve de logements sociaux.
Jean-François MILOU Studio Milou Architecture	Mairie de Niort	La population de Niort (60 000 habitants)	Opération urbaine et architecturale : Les jardins de la Brèche
Agnès POLINE SCOP ATELIER 15 Ivry	Mairie d'Ivry Sur Seine	SCCC Coop Coteau	Coop Coteau, Habiter une pente à Ivry
Marine MORAIN ARBOR&SENS	Coopérative d'habitants LE VILLAGE VERTICAL et Rhône Saône Habitat	Le Village Vertical	LE VILLAGE VERTICAL
Umberto NAPOLITANO Benoit JALLON Ian SARL D'ARCHITECTURE	NEUE HAMBURGER TERRASSEN	NEUE HAMBURGER TERRASSEN	Neue hamburger Terrassen
Xavier PICOT PAGES PICOT ARCHITECTES	ADIMC 74 - Institut Guillaume Belluard	ADIMC 74	Extension et réhabilitation de l'Institut G. Belluard
TOA Architectes Associés	Conseil Général de la Marne	Collège Pierre-Gilles de GENNES	Collège Pierre-Gilles de Genes - Construction neuve - Démarche environnementale
Laurent RAIMBAULT SoléCité, Scop d'architecture	Les Petits Moulins - SCA	Les Petits Moulins - Co-propriété	Éco-hameau des Petits Moulins
Salwa-Roxane MIKOU MIKOU DESIGN STUDIO	Conseil Général du 93	Collège Jean Lurçat	Construction d'un collège avec un internat d'excellence, un gymnase homologué et une cuisine centrale pour 2500 repas.

LES LAURÉATS DEPUIS 2001

2001 - Aménagement du Centre-Bourg de Plourin-Lès-Morlaix dans le Finistère (29)

Maître d'ouvrage : Commune de Plourin-Lès-Morlaix
Maître d'œuvre : Philippe MADEC, Architecte
Maîtres d'usage : Les villageois

2002 - Reconstruction de la Communauté Emmaüs de Norges-la-Ville en Côte d'Or (21)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Emmaüs de Norges-La-Ville
Maître d'œuvre : Toussaint BOUÉ, Architecte
Maîtres d'usage : Les compagnons d'Emmaüs - Communauté de Norges-La-Ville

2003 - Requalification du quartier Malakoff à Nantes en Loire-Atlantique (44)

Maître d'ouvrage : Ville de Nantes
Maître d'œuvre : Atelier Ruelle, Architecte
Maîtres d'usage : Les habitants du quartier

2004 - Projet de reconversion d'un entrepôt industriel (ISMH) en lieu culturel : La Condition Publique à Roubaix dans le Nord (59)

Maître d'ouvrage : Commune de Roubaix, représentée par "l'équipe-projet"
Maître d'œuvre : Société d'architecture Construire : Patrick BOUCHAIN, Nicole CONCORDET, Loïc JULIENNE, Architectes
Maîtres d'usage : Les habitants

2005 - Réaménagement de la place Souham à Paris (75) : accompagnement des "maîtres d'usage" par l'agence d'architecture Hennin-Normier, Jean-Marie Hennin architecte et les Maîtres d'usage réunis dans "l'Atelier 13"

Maître d'ouvrage : 13^e arrondissement de Paris
Maître d'œuvre : Agence d'Architecture Hennin-Normier, Jean-Marie HENNIN, Architecte - Maîtres d'usage : Les habitants

2006 - Logements adaptés pour personnes en situation de handicap à Thévalles en Mayenne (53)

Maître d'ouvrage : SA HLM Méduane Habitat avec l'assistance du Foyer "Thérèse Volh" géré par l'Association des Paralysés de France
Maître d'œuvre : Bernard HOUËT - Architecte
Maîtres d'usage : Les habitants de la résidence

2007 - Rénovation urbaine du quartier du Vernet à Perpignan dans les Pyrénées Orientales (66)

Maître d'ouvrage : Ville de Perpignan
Maître d'œuvre : Michel CANTAL DUPART
Maître d'usage : Les habitants

2008 - "Voie médiane" - Construction de 37 maisons pour nomades sédentarisés à Kingersheim dans le Haut Rhin (68)

Maître d'ouvrage : Ville de Kingersheim
Maître d'œuvre : K'nL Architecture - Mathieu LAPERRELLE
Maîtres d'usage : La population manouche de Kingersheim

2009 - Pension de famille La Bazoche à Tours

Maître d'ouvrage : OPAC de Tours
Maître d'œuvre : Atelier B. Penneron architectes
Maîtres d'usage : L'Association La Pénate - SCI Ficosil

2010 - Création d'un groupe scolaire "L'Écol'EAU" à la Chevallerais (44)

Maître d'ouvrage : Mairie de La Chevallerais
Maître d'œuvre : L'atelier BELENFANT et DAUBAS
Maîtres d'usage : Les enfants et le personnel scolaire

2011 - Création d'une maison des Familles de patients hospitalisés - Saint Briec (22)

Maître d'ouvrage : L'association pour la construction d'une maison des familles des patients hospitalisés
Maître d'œuvre : NUNC Architectes - Valérie HUICQ et Pierre BÉOUT - Bruno COYCAULT
Maîtres d'usage : Les membres et partenaires de l'association pour la construction d'une maison des familles des patients hospitalisés.

2012 - Aménagement paysager, architectural et scénographique du Vallon de l'Escale Saint-Estève-Janson (13)

Maître d'ouvrage : Mairie des Saint-Estève-Janson
Maître d'œuvre : Jean-Michel FRADKIN
Maîtres d'usage : Commune de Saint-Estève-Janson, Communauté des communes du Pays d'Aix

PRIX DU
PROJET CITOYEN
2013

PRIX DU
PROJET CITOYEN
2013



DARWIN – ÉCOSYSTEME

Un éco quartier tertiaire et commercial
dédié à la transition écologique de
l'économie et aux cultures urbaines.

Maître d'ouvrage
SAS DARWIN-BASTIDE

Maître d'usage
ÉVOLUTION, propriétaire
et **LES DARWINIENS** association de locataires-usagers

Architectes
Virginie Gravière et Olivier Martin

Photographe
Claude Pauquet, Agence VU'

La qualité architecturale
n'est pas un privilège
des architectes et des
maîtres d'ouvrage mais
un droit des citoyens.

Une initiative de l'UNSCA sous le
patronage du Ministère de la Culture et
de la Communication avec la complicité
de VU' ARCHITECTURE

Unifa VU'

© Claude PAUQUET / Agence VU'

“ La qualité architecturale
n'est pas un privilège des architectes
mais un droit des citoyens. ”

Xavier Soule